

Cinq ans de prison ferme pour la star franco-algérienne du raï Cheb Mami

France

Posté par: Touareg

Publiée le : 6/7/2009 5:06:55

Le procureur avait réclamé sept ans, finalement le chanteur de raï, Cheb Mami, a été condamné à cinq ans de prison ferme pour tentative d'avortement forcé sur son ex-compagne.

La peine est moins sévère que les sept ans requis la veille par la procureure et est aussi en dessous de la peine maximale - dix ans - encourue. Cheb Mami, Mohamed Khelifati à l'état civil, restera donc en prison. Il avait été placé en détention depuis lundi lorsqu'il était revenu en France après deux années de fuite en Algérie.

Le chanteur est resté le visage fermé après l'énoncé du jugement. « Nous n'allons pas faire appel », a déclaré l'avocate de la star. D'après elle, Cheb Mami « a accueilli son emprisonnement avec soulagement parce que tout ça est fini mais aussi avec angoisse » car il va devoir rester en prison. Cependant, avec des remises de peine, le chanteur peut recouvrer la liberté dans « un peu plus de deux ans », a ajouté son avocate. Reste que toutes les parties disposent de dix jours pour faire appel.

Quant à l'ex-manager Michel Lecorre, qualifié d'« organisateur et instigateur » par le tribunal, il a écopé de quatre ans de prison.

Amertume

Son avocate a eu un commentaire chargé d'amertume considérant que Cheb Mami qui « a joué la liberté » avait fait payer le prix fort « à son manager depuis vingt ans qui a fait de lui l'artiste qu'il est pour ne pas couler seul ».

Enfin Hicham Lazaar et Abdelkader Lallali, considérés comme les « exécutants » de l'affaire ont été condamnés par contumace à trois ans et six ans de prison.

La veille, Cheb Mami, avait demandé pardon à son ex-compagne qui avait été droguée et séquestrée dans une villa d'Alger en août 2005 par deux hommes et une femme qui avaient tenté de la forcer à avorter d'un enfant dont le chanteur ne voulait pas.

Camille, une photographe de presse de 43 ans, avait finalement pu donner naissance - par césarienne du fait de ses blessures - à une fillette aujourd'hui âgée de trois ans.

www.lavoixdunord.fr